

Lettre info web – Numéro 5 – Janvier 2013

## ***NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2013 !***

### **Le métro du Grand Paris Express doit se faire**

Un rapport (Auzannet) remis récemment au gouvernement inquiète fortement sur la réalisation du métro Grand Paris Express. 123 élus de toutes tendances réunis le 14 décembre dans le cadre du Comité Stratégique du Grand Paris se sont élevés unanimement contre ses conclusions revenant à différer d'au moins 10 ans sa réalisation et à abandonner de facto certains tronçons.

Le réseau du Grand Paris Express a fait l'objet d'un grand débat public en 2011. Il a été validé par un accord Etat/Région. Le premier tronçon, Pont de Sèvre/Noisy Champs (Orbival dans le Val de Marne) doit (devait ?) être soumis à enquête publique début 2013. Toute remise en cause ou différé serait inadmissible.

Ce grand réseau est un tout. Ses différentes lignes se complètent (pour Gentilly le prolongement de la ligne 14 vers Orly et la ligne banlieue/banlieue – Orbival – se croisant à Villejuif). Il est indispensable pour limiter l'usage de la voiture. Il est incontournable pour alléger les lignes existantes qui ne peuvent faire face à l'accroissement du trafic (nous le savons bien avec la ligne B). Différer des investissements de cette ampleur serait de plus une faute grave dans la situation économique actuelle.

Le gouvernement doit prendre une décision pour le 15 février. C'est maintenant que les habitants et les élus doivent se mobiliser.

### **Retour sur la conférence de Gentilly à Gauche Autrement avec le professeur Grimaldi**

La conférence est introduite par Fabien Cohen, secrétaire général du syndicat des centres de santé CGT en présence d'une soixantaine de personnes. Il rappelle le renoncement aux soins liés au coût des actes, un phénomène aggravé par la pratique des dépassements d'honoraires. Il insiste aussi sur l'efficacité des campagnes publiques de prévention. Ainsi, le Val-de-Marne est le territoire européen bénéficiant de la meilleure santé bucco-dentaire grâce aux efforts du conseil général.

Le professeur Grimaldi a proposé une analyse de la crise du système de santé dans notre pays. Une première crise est celle du modèle. Nous sommes passés de l'hôpital lieu de soin où les praticiens exerçaient à la fois à l'hôpital et en ville, à un hôpital plus technologique (avec les CHU), pour arriver à l'hôpital « industriel », avec un manque de dialogue entre praticiens ou avec les malades.

Une seconde crise est financière. A partir de 1970, l'augmentation des dépenses de santé a été supérieure à l'augmentation de la richesse nationale. Depuis, les recherches d'économies se succèdent : numerus clausus pour les professions médicales, paiement privé pour « l'hôtellerie » hospitalière, gestion selon les méthodes du privé. Or, la concurrence ne fonctionne pas pour la santé. Le malade n'est pas un consommateur éclairé. Il est important que le praticien n'ait pas de conflit d'intérêt. La concurrence rend le coût plus élevé et fait diminuer la qualité car le patient est angoissé. Le système de santé américain est moins performant que le système français alors qu'il draine une part plus importante de la richesse nationale.

Le débat fut riche, avec en fil conducteur la nécessité absolue d'avoir une autre politique, ne pénalisant pas en particulier les plus démunis (5 millions de personnes sans mutuelle).

## **Quatre questions à Chantal Billy/Allais, membre du conseil de quartier du Plateau, sur les Conseils de quartier (CDQ)**

*Quel est la fonction du Conseil de quartier ?*

Le conseil de quartier permet à des gens d'un même quartier de se connaître et de travailler ensemble sur des projets municipaux à dimension sociale, urbaine, économique et culturelle . Des habitants, que cette démarche intéresse, peuvent ainsi participer , donner leur avis, leurs suggestions sur les projets concernant leur quartier, leur ville. Les conseils de quartier, mis en place à l'initiative de la municipalité doivent trouver le bon positionnement : ni émanation de la mairie, ni organe de revendication permanente. Les conseils de quartier qui fonctionnent notent une nette amélioration liée aux actions réalisées. En effet, les habitants voient que les questions posées ont un suivi et que le conseil n'est ni complaisant envers la municipalité ni en affrontement permanent avec les élus

*Comment se décident les actions des conseils de quartier ?*

3 sources possibles :

- la municipalité qui demande l'avis des conseils de quartier sur les grands dossiers : Plan de stationnement, budget municipal, ZAC Marquigny , Sanofi...
- les habitants qui demandent une action des CDQ sur les questions qui les préoccupent : construction au 6 rue Blanqui, propreté dans la ville, mur antibruit, antennes relais, tapages nocturnes. ..
- le conseil de quartier lui-même qui propose des actions : Gentil jardin, moments festifs ( fête de quartier, vin chaud, repas de quartier, après- midi avec une conteuse), pétition pour l'amélioration du fonctionnement du RER B.

*Quelles sont les principales difficultés rencontrées ?*

En fait, il faut comprendre qu'il s'agit de faire travailler ensemble habitants, élus, administration municipale. C'est une «révolution culturelle ». Les habitants, aussitôt qu'un problème est posé, veulent le voir résolu, les élus ont besoin de temps pour les arbitrages budgétaires, être disponibles et l'administration doit s'habituer à travailler avec un nouvel acteur. Apprendre à travailler ensemble est un vrai défi.

Autre difficulté : la participation des habitants est encore très faible.

Malgré les initiatives des différents conseils : réunions ouvertes à tous habitants pour le Centre ville, liste internet pour Le Val de Bièvre, réunion publique tous les 3 mois sur le Plateau....

et de la municipalité : compte- rendus sur le site de la ville, page dans Vivre à Gentilly, beaucoup d'habitants ignorent encore le rôle du conseil de quartier, voire son existence !

Nous constatons aussi que les habitants les plus modestes et les jeunes sont peu présents dans les conseils de quartier

Enfin, le temps de la concertation est long : décider, seul, sans prendre en compte les demandes et souhaits, parfois contradictoires, ce n'est pas démocratique mais peut être plus rapide qu'une démarche de concertation. Les membres des conseils de quartier doivent l'expliquer à des habitants souvent impatients

*Comment GGA peut-il intervenir?*

GGA constate que des progrès ont été faits depuis la mise en application de la nouvelle charte mais il reste encore beaucoup à faire.

Il nous faut poursuivre résolument notre engagement dans les conseils de quartier avec un double objectif :

- une exigence par rapport à la municipalité : information en amont et engagement de répondre rapidement sur tous les sujets et initiatives proposés par les conseils de quartier
- une volonté et des actions vers les habitants pour qu'ils se saisissent de cette instance et fassent entendre leur voix

Pour cela, il faut mettre en place des formules permettant de proposer systématiquement aux habitants d'exprimer leurs idées, de proposer des actions et de faire le point régulièrement. Cela peut prendre la forme d'interventions des conseils de quartier dans les lieux publics (RER, supermarchés, marchés), d'assemblées générales de quartier régulières (une fois par trimestre?), pour aller au-delà du petit cercle des membres du conseil de quartier. Il faut, sans doute, après consultation des 7 conseils de quartier, proposer à la municipalité de réviser la Charte pour rendre obligatoire une assemblée générale au moins deux fois par an.

Et vous, qu'en pensez-vous ? N'hésitez pas à nous communiquer vos idées pour que les conseils de quartier soient un pas vers plus de démocratie dans la ville et un organe de consultation vivant et exigeant vers les élus

## **Les prochaines municipales de mars 2014**

Elles approchent. Gentilly à Gauche Autrement s'y prépare. Nous ferons des propositions dans le cadre d'une volonté de rassemblement clairement à gauche. Leur prise en compte déterminera notre positionnement pour s'inscrire dans la continuité et le développement de la majorité actuelle. Nous avons décidé d'approfondir cinq thèmes qui nous tiennent à cœur :

- L'approfondissement de la démocratie participative. Cela passe par un bilan des conseils de quartier, un diagnostic des points forts et des points faibles, des propositions.
- La défense des services publics. Comment les gérer aujourd'hui ? La multiplication des délégations de service public est elle incontournable ?
- La nécessaire diversification de l'habitat. Le risque est de plus en plus grand d'un grand écart entre le logement social « classique » et du privé toujours plus cher à cause de la proximité de Paris (inaccessible aux couches moyennes). Quelle politique pour un habitat intermédiaire ?
- La Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre et la démocratie de proximité. L'agglo paraît souvent trop lointaine, déconnectée. Que faut il pour y remédier ? Au plan institutionnel, des élections directes de conseillers ? Au plan quotidien, agglo et démocratie participative ?
- La question du développement durable, des économies d'énergie. La réponse doit aller au-delà de la géothermie. Le vrai objectif est de dépenser moins d'énergie. Comment faire concrètement, au niveau de l'habitat social, privé, des entreprises ?

### **Antennes Relais : ca avance encore!**

Des mesures devraient effectivement être faites par le CRIIREM (Centre de recherche indépendant sur les rayonnements électromagnétiques), sur la base d'une carte de points de mesure tenant compte de la répartition des sites d'antennes. L'intervention d'un organisme indépendant est une avancée. Nous suivons attentivement ces travaux dont nous vous rendrons compte régulièrement.

### **Rencontres de l'Economie Sociale et Solidaire**

Ces premières rencontres à Gentilly ont eu lieu le 17 janvier en présence d'une soixantaine de personnes. Elles ont permis d'aborder la variété des activités se rattachant à l'économie sociale et solidaire : crèches associatives, commerce équitable, activités culturelles et sportives, épiceries solidaires, associations faisant du service à la personne, coopératives, pour ne citer que quelques exemples.

L'économie sociale et solidaire est différente en ce sens que son but premier n'est pas le profit (elle ne distribue pas de dividendes à des actionnaires mais réinvestit les bénéfices), mais l'emploi et l'utilité sociale. Elle porte des valeurs d'entreprendre ensemble, de solidarité.

La rencontre a permis aux porteurs de projets gentiliens de faire connaissance avec les structures pouvant les appuyer (l'Atelier de la région, Alternative 94...). Ce type d'économie a le soutien de la municipalité, comme créatrice d'emplois locaux et susceptible d'apporter une alternative pour des besoins non couverts ou mal couverts par le marché.

### **Droit de vote pour les résidents étrangers dès les élections municipales de 2014**

Gentilly à Gauche Autrement et la Gauche Citoyenne se sont associés à des démarches pour demander que soit engagé au plus vite le processus de révision constitutionnelle nécessaire.

C'est une promesse électorale faite depuis 30 ans, elle figurait dans les 101 propositions de F. Mitterrand et a été réitérée à au moins trois reprises depuis. Les étrangers citoyens des pays de l'Union Européenne ont ce droit depuis 1998. Près de deux millions et demi d'étrangers extracommunautaires vivent et travaillent dans les communes, paient des impôts, participent à la vie locale. Ils doivent aussi avoir le droit de vote !